

Décision

Générale

colonial

Décision n° 70-943/SG/AI portant autorisation administrative d'exercer le commerce des boissons

n° 70-943/SG/AI

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication
13 août 1970

Numéro JO
n° 16 du 25/08/1970

Date du numéro
25 août 1970

TEXTE INTÉGRAL

Mme Pereira Josette est autorisée à exercer la gérance libre du bar-restaurant «Le Concorde» («ex-Mérou»), sis à Djibouti, licenca de 13° classe, dont le propriétaire est M. Harkian Agop.